

Pour assurer l'enseignement auquel ont droit nos élèves, l'État doit assurer la prise en charge des enfants ayant besoin de soins !

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION EN SOUS-PRÉFECTURE DE CHÂTEAUDUN DU 7 JUIN 2023.

La délégation composée de 3 enseignants et appuyée par le SNUDI-FO a été reçue par M. Le Sous-Préfet, M. Le Directeur de l'ARS, de Mme L'Inspectrice chargée de l'École Inclusive et de Mme L'Inspectrice de la Circonscription de Châteaudun.

La délégation enseignante précise le cadre de la discussion :

« Cette délégation est mandatée à l'unanimité des équipes (moins 1 enseignant) de 26 écoles sur les 39 que compte la circonscription de Châteaudun. Nous rendrons compte aux écoles signataires et aux collègues et parents rassemblés dehors. »

« Nous ne sommes pas ici pour remettre en cause qui que ce soit au sein de l'éducation nationale, **nous sommes ici pour obtenir des réponses claires à nos revendications à savoir l'obtention de places pour les enfants en DITEP, au DAME, au SPIJ... bref en service de soin, car les enfants concernés ont besoin de soins pour pouvoir être élèves !** »

Un constat précis est dressé par la délégation :

Le DAME de Châteaudun est en manque de professionnels : Deux éducateurs, un poste d'ergothérapeute, un enseignant... **or entre 30 et 40 élèves sont inscrits sur la liste d'attente.**

Certaines familles font des allers-retours à Tours ou dans les départements limitrophes pour les suivis de soin de leurs enfants auprès de spécialistes libéraux. Cela leur coûte une fortune. Celles qui ne peuvent se le permettre sont soumises à des délais d'attente faramineux ; **« 2 ans pour une prise en compte du dossier au CMP »**

Réponse de l'ARS : « Le problème n'est pas nouveau et nous en partageons le diagnostic. Une partie des postes dont vous parlez, notamment au DAME de Châteaudun, **existent mais les personnels ne sont pas nécessairement là !** » L'ARS précise que pour autant les moyens ne sont pas là ; **« Il n'y a pas de financement possible pour ouvrir des postes. »**

Question auprès de Monsieur le Directeur de l'ARS : Pensez-vous qu'il soit possible de prendre en charge les frais des familles qui s'adressent aux psychologues libéraux faute de psychologues EN disponibles, cela peut coûter plus de 200€ la séance de diagnostique ? »

Réponse : **« Non, les remboursements de frais de santé sont prévus par la Caisse d'Assurance Maladie. Pour l'instant ce cas de figure n'est pas pris en charge. »**

Pour autant les enseignants, qui sont de bonne volonté face à l'inclusion, sont soumis au quotidien aux conséquences dramatiques de ce manque de soins et la colère gronde car les moyens ne sont pas là de fait **« On subit la violence tous les jours, savez-vous ce que c'est que d'avoir à plaquer un élève au sol pour le maîtriser ? Où en est la médecine scolaire ? » Notre métier n'est pas de recevoir des coups » « Les personnels, les enfants et les familles sont en souffrance. »**

L'ARS et M. le S. Préfet : « Nous avons parfaitement conscience de ces sujets. Ainsi que du manque de réponse médico-sociale. » Mais ils ajoutent qu'il y a **« un manque de formation chez les enseignants ! »**

M. le Sous-Préfet ajoute : **« Comment peut-on vous aider au mieux sans pour autant vous promettre des postes de soins ? »**

La délégation réagit aussitôt en expliquant que cela fait reposer une responsabilité inacceptable sur le dos des enseignants qui veulent rester enseignants et qu'aucune formation ne leur permettra d'être : « **à la fois médecin, psychologue, ergothérapeute, orthophoniste ...** ». Ce qu'ils ne désirent pas.

La délégation insiste sur le fait que même inclusive l'école doit rester l'école et que pour être élève l'enfant a besoin d'être bien, d'être soigné.

Madame l'inspectrice chargée de l'école inclusive précise : « **D'abord enlevons le mot inclusif... parlons de l'école pour tous...** » puis répond « Une des réponses c'est la mise en place de l'expérimentation « PIAL renforcé » pour laquelle la circonscription de Châteaudun a été choisie. »

Une seconde réponse serait dans la mise en place d'une unité de soutien mobile. « Les discussions sont ouvertes à ce sujet » précise l'ARS. Les contours et contenus sont à préciser.

Au sortir de l'audience, la délégation a immédiatement rapporté en détail le compte rendu de l'entretien aux parents et personnels rassemblés devant la sous-préfecture.

Face au constat que finalement l'Etat continue de se désengager, de faire reposer sur les personnels des écoles et sur les familles des situations ingérables et lourdes de conséquences, les membres de la délégation, ainsi que les personnels et familles présents au rassemblement décident de s'organiser et de constituer un :

**« Comité de liaison pour que soient assurées les prises en charge des enfants ayant besoin de soins
Écoles du secteur de Châteaudun »**

Le 8 juin dans la presse locale

L'Echo Républicain

« On a du mal à faire face »



SOUS-PRÉFECTURE. Une trentaine de personnes avait des revendications à faire remonter.

Des moyens supplémentaires ont été réclamés, hier, au sous-préfet Hervé Demai, pour mieux prendre en charge les élèves en difficulté sur la circonscription.

Une petite trentaine de personnes - enseignants, parents d'élèves, syndicalistes, AESH et Atsem - ont tenu à « *mettre à l'oreille du sous-préfet de Châteaudun, Hervé Demai, l'inclusion scolaire* ». Ils ont obtenu audience afin de « *lui demander des moyens supplémentaires* », une manière de placer l'Etat face à ses responsabilités.

« Nous ne pouvons plus répondre aux besoins seuls, a indiqué Émeric Marchand, l'un de leurs re-

présentants. Il manque, dans la circonscription, des personnels aidants ainsi que des places dans les structures spécialisées ».

Selon lui, les élèves en situation de handicap « sont de plus en plus nombreux dans les écoles et on a du mal à faire face ». ... Une lettre ouverte avait été préalablement cosignée par vingt-six écoles des quarante et une de la circonscription partageant ces difficultés.

Radio intensité :



<https://intensite.net/2009/actualite-2023/chateaudun-manifestation-pour-demander-une-meilleure-inclusion-des-eleves-en>

Vingt-six écoles sur quarante-et-une de la circonscription de Châteaudun se sont mobilisées pour l'inclusion des élèves en situation de handicap. Une vingtaine d'enseignants ont manifesté mercredi 7 juin 2023 à 10 heures devant la sous-préfecture pour demander à l'Etat d'assurer la prise en charge des enfants ayant besoin de soins.

Pour écouter le reportage : https://intensite.net/2009/sites/default/files/230608_manif_ecoles_chd.mp3